

Éditorial

Valeur culturelle, valeur marchande : une dangereuse confusion

Pour le meilleur et pour le pire, la culture allemande n'a jamais été centralisée. C'était le cas déjà du temps des « roitelets » héréditaires, dont les cours décidaient souverainement en matière d'art, de musique et de littérature. Aujourd'hui encore, le gouvernement fédéral allemand ne dispose d'aucune instance supérieure en matière de culture et celle-ci est gérée par les chefs de gouvernement des « Länder », mandatés à titre temporaire. Suivant leur bon plaisir, ceux-ci peuvent, comme c'est aujourd'hui le cas dans l'Etat de Bade-Wurtemberg, s'immiscer massivement dans les questions concernant le patrimoine culturel. Ce n'est que grâce à la solidarité internationale, grâce à la réaction rapide de tous ceux qui, par profession, s'occupent des trésors culturels et les placent au cœur de l'idée d'un bien commun universel, qu'on a pu, pour l'instant, mettre un coup d'arrêt à un agissement barbare.

Entrant dans les vues des descendants de l'ancienne famille régnante des ducs de Bade, le gouvernement du Land de Bade-Wurtemberg a admis que l'intégralité des fonds manuscrits anciens de la Badische Landesbibliothek de Karlsruhe était la propriété privée de cette famille, et ceci en dépit du fait que cet ensemble est sous la protection et le contrôle de l'Etat depuis plus de deux cents ans. Sans même envisager une vérification juridique sur la validité de cette revendication discutable, le gouvernement du Land a donné son feu vert à la vente de tous ces manuscrits, le gain espéré de cette opération (70 millions d'euros) étant destiné à combler une partie des dettes de la famille du margrave. En contrepartie, celle-ci déclarait abandonner toute revendication sur d'autres biens culturels également placés sous la garde de la puissance publique mais qu'elle considère comme sa propriété privée, biens estimés à 250 millions d'euros.

Les fonds les plus précieux de la Badische Landesbibliothek sont des manuscrits et des éditions imprimées provenant de vingt-sept institutions monastiques et religieuses, qui entrèrent à la Hofbibliothek lors de la sécularisation de 1803-1806. Parmi eux se trouvent des manuscrits d'une grande importance textuelle provenant de l'abbaye de Reichenau, mais aussi des représentants majeurs de l'enluminure romane tardive, tels que l'Évangélaire de Spire et celui de Saint Peter in Schwarzwald, sans parler de nombreux livres précieux comme l'Electorium parvum seu Breviculum du franciscain Ramon Lull (manuscrit qui vient lui aussi de Saint Peter). La culture monastique des régions du Rhin supérieur est représentée de façon incomparable dans cette collection.

Les nombreuses protestations suscitées par ce projet, tant au niveau national qu'international, ont pour l'instant abouti à éluder celui-ci. Mais on lui en a maintenant substitué un autre : pour obtenir les millions réclamés par la maison de Bade, seraient mis en vente des biens culturels tirés de diverses bibliothèques et musées. En outre, les ressources apportées par les fondations culturelles et les mécènes seraient utilisées à d'autres fins et les crédits des institutions culturelles relevant du Land seraient diminués « pendant quelques années ».

Aucun juriste reconnu ne tient pour justifiées les prétentions de la famille ducale. Au contraire, le sentiment général est qu'il faut s'orienter vers une enquête juridique approfondie. Fondée sur des considérations générales de droit, cette impression vient d'être confirmée par l'apparition récente de documents ayant valeur juridique, qui prouvent que la plupart des peintures (d'une valeur de 10 millions d'euros) et des manuscrits revendiqués comme propriété privée sont bel et bien la propriété de l'État. Le gouvernement du Land ne peut donc que se voir reprocher d'avoir agi avec une scandaleuse légèreté en acceptant sans aucune vérification les prétentions de la maison de Bade.

Il est maintenant établi que le gouvernement du Land de Bade-Wurtemberg souhaitait se soumettre sans restriction aux principes de l'économie de marché. Sa mission de protection des biens confiés à l'Etat a été oubliée, voire abandonnée, au profit d'une opération mercantile. C'est dans un semblable esprit de marché que déjà le gouvernement du Land de Hesse, il y a quelques années, avait voulu faire estimer ses biens culturels (notamment ceux de la ville de Cassel, ancienne capitale du duché) et les faire figurer dans un bilan financier, au même titre que le traitement des déchets, l'alimentation en eau et le parc immobilier des habitations gérées par l'État.

L'économie de marché vient de faire irruption dans un domaine qui, jusqu'ici, de par son statut de patrimoine culturel mondial, relevait d'autres considérations et restait tabou. Les représentants du monde culturel doivent être particulièrement vigilants face à cette évolution et s'y opposer par tous les moyens. Il est des créations essentielles du génie humain dont la valeur n'est celle d'aucun marché. C'est cette position éthique qu'il s'agit de préserver.

Wolfgang Klose Président de la Badische Bibliotheksgesellschaft.
Traduit par François Avril et Jean-Marc Chatelain.